



PLAN
TERRITORIAL
DE PRÉVENTION
ET DE LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS

GUIDE des acteurs de la lutte contre les discriminations

—
Annuaire local d'information,
d'accompagnement et d'engagement



Nancy,



**“L’INJUSTICE,
OÙ QU’ELLE SOIT,
EST UNE MENACE
POUR LA JUSTICE
PARTOUT.”**

– Martin Luther King

ÉDITO

Les discriminations blessent. Elles abîment des parcours, enferment des talents et brisent des rêves. Chaque discrimination tolérée est une injustice de trop. Chaque silence face à l’exclusion creuse un peu plus le fossé de l’inégalité. À chaque atteinte impunie, c’est notre idée même de société qui vacille.

Nous n’avons plus le temps d’attendre !

Notre devoir en tant qu’institution publique est clair : **nommer, écouter, protéger, agir**. C’est le sens de la démarche que nous avons engagée avec le **Plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations**, réunissant les acteurs du territoire. La première pierre posée, le premier besoin identifié par tous, a été cet annuaire. Je veux remercier chaque partenaire associatif ou institutionnel pour cette démarche mais aussi pour leurs actions au quotidien. C’est un combat que nous ne remporterons que collectivement.

Cet annuaire est bien plus qu’un répertoire : c’est un engagement.

Un engagement pour orienter, accompagner, soutenir chaque personne confrontée à l’exclusion. Un engagement pour donner aux acteurs de terrain des outils concrets, pour faire reculer l’indifférence et faire avancer la justice.

Notre plan d’action repose sur quatre piliers essentiels :

- **Accompagner** : offrir aux victimes des dispositifs clairs, accessibles et humains pour faire valoir leurs droits - cet annuaire est une des manières d’y répondre.
- **Observer** : recueillir, analyser, objectiver les situations de discrimination sur notre territoire. C’est pour répondre à cet impératif que nous souhaitons créer l’Observatoire des Lutttes contre les Discriminations.
- **Prévenir** : sensibiliser largement, dès le plus jeune âge, aux mécanismes discriminatoires et à leurs conséquences.
- **Transformer** : encourager et former nos institutions — en commençant par la nôtre — ainsi que nos partenaires et associations, à faire de l’inclusion une réalité quotidienne.

Chaque parole, chaque démarche, chaque action compte. Nous savons que l’engagement contre les discriminations est un travail de longue haleine, mais chaque progrès, aussi petit soit-il, nous rapproche un peu plus de l’égalité.

Nous sommes engagés avec vous, à chaque pas.

Sabrina Benmokhtar
– Adjointe déléguée à l’égalité, à la lutte contre les discriminations et aux droits humains



“ZÉRO DIFFÉRENCE, 100 POINTS COMMUNS”

SOMMAIRE



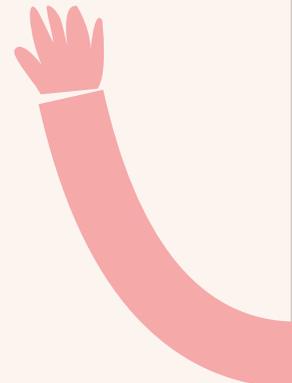
À Propos	Page 7
Comprendre les discriminations	Page 11
LES ASSOCIATIONS	
Amitiés tsiganes	Page 14
Amnesty international	Page 16
Article 1	Page 18
Association de Culture Berbère 54 - ACB54	Page 20
Café social 54	Page 22
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	Page 24
Citoyenneté Active Lorraine	Page 26
Coexister	Page 28
Collectif handicap 54	Page 30
Equinoxe	Page 32
Femaléas	Page 34
France Victimes 54	Page 36
Je suis féministe Nancy	Page 38
Licra Nancy	Page 40
Ligue des Droits de l'Homme	Page 42
Réseau Éducation Sans Frontières de Meurthe et Moselle	Page 44
SOS Racisme Lorraine	Page 46
Un toit pour les migrants	Page 48
LES INSTITUTIONS	
Défenseurs des droits	Page 51
Ville de Nancy et Métropole du Grand Nancy	Page 53
Maison de l'emploi	Page 54
Conseil Départemental de Meurthe et Moselle	Page 55
Université de Lorraine	Page 55



ILS ONT CO-CONSTRUIT CE GUIDE :

- AMITIÉS TSIGANES
- AMNESTY INTERNATIONAL
- ARTICLE 1
- ASSOCIATION DE CULTURE -BERBÈRE 54
- CAFÉ SOCIAL
- CITOYENNETÉ ACTIVE LORRAINE
- COLLECTIF HANDICAP 54
- DÉFENSEUR DES DROITS
- EQUINOXE
- JE SUIS FÉMINISTE
- LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
- UN TOIT POUR LES MIGRANTS

Les citations présentes dans ce guide sont issues des échanges avec ces associations lors des ateliers de travail.



À PROPOS DU GUIDE

Cet annuaire est le fruit d'un travail collectif entre de nombreux acteurs locaux. Il répond à un besoin simple : mieux identifier celles et ceux qui agissent contre les discriminations et pour l'égalité à Nancy.

Il réunit, sous forme de fiches claires et synthétiques, des informations sur les associations, les services de la Ville et de la Métropole, les délégués du Défenseur des droits, l'Université de Lorraine, le Conseil Départemental... autant de structures engagées, à différents niveaux et dans des domaines variés.

Ce répertoire n'est pas qu'une liste : c'est un outil pour s'informer, se repérer et, pourquoi pas, s'engager. Il s'adresse à toutes et tous – habitantes, habitants, bénévoles, professionnelles, professionnels – et a pour objectif de rendre visible la richesse des initiatives locales. Facilement accessible en version numérique, il a vocation à être régulièrement mis à jour. Il ne prétend pas à l'exhaustivité, mais offre une première photographie de la mobilisation sur le territoire.

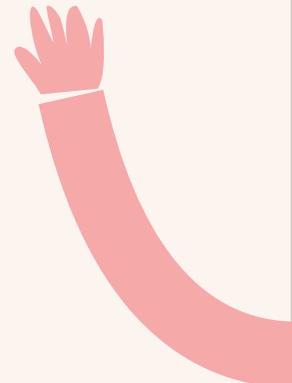
Pensé comme un outil pratique, cet annuaire est évolutif et a pour objectif de favoriser les rencontres, les coopérations, et de faire progresser, ensemble, la culture de l'égalité.



Ce répertoire est le fruit de plusieurs séances de travail qui a mobilisé les acteurs du territoire en 2024. Les informations rassemblées sont déclaratives et ont été validées par les structures. Sa réalisation s'inscrit dans le cadre du plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations de la Ville de Nancy.



Réalisé par la Mission DILD de la Ville de Nancy, avec l'appui de l'ORIV Grand Est – Centre de ressources politique de la ville, intégration, discriminations





**CHAQUE ASSOCIATION
APPORTE SA
PIERRE À L'ÉDIFICE,
AVEC DES APPROCHES
COMPLÉMENTAIRES
ET DES EXPERTISES VARIÉES.**

ASSOCIATIONS, UN RÉSEAU ACTIF ET DIVERSIFIÉ

La lutte contre les discriminations est un combat essentiel pour garantir une société plus juste et inclusive. À Nancy, nous avons la chance de bénéficier d'un réseau d'associations particulièrement mobilisé et riche en diversité. Ces associations, animées par des bénévoles passionnés et des professionnels dévoués, œuvrent quotidiennement pour combattre les inégalités sous toutes leurs formes : raciale, de genre, de handicap et pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Leur engagement se traduit par une multitude d'actions concrètes : sensibilisation du public, accompagnement des victimes de discriminations, organisation d'événements et de campagnes de communication, mais aussi formations auprès des professionnels et notamment les agents de la ville de Nancy. Chaque association apporte sa pierre à l'édifice, avec des approches complémentaires et des expertises variées. Certaines se concentrent sur l'éducation et la formation, d'autres sur le soutien juridique ou psychologique, tandis que d'autres encore mettent l'accent sur la culture et les arts comme vecteurs de changement.

Ce réseau associatif est non seulement un soutien précieux pour les personnes discriminées, mais aussi un levier de transformation sociale. En travaillant main dans la main, ces associations créent des synergies et amplifient l'impact de leurs actions. Elles sont un véritable moteur de cohésion sociale, favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle entre les différentes composantes de notre société. Leur travail est essentiel pour construire un avenir où chacun, quelles que soient ses origines, son genre ou ses capacités, pourra s'épanouir pleinement et participer à la vie collective.

***Cet annuaire est
une invitation à
découvrir
ces associations
locales, à les
soutenir et à
s'engager
à leurs côtés.***

Les 26 critères de discrimination interdits par la loi



Âge



Perte d'autonomie



Etat de santé



Handicap



Caractéristiques génétiques



Apparence physique



Grossesse



Situation de famille



Domiciliation bancaire



Vulnérabilité liée à la situation économique



Opinions politiques



Activités syndicales



Lanceur d'alerte



Opinions philosophiques



Religion



Patronyme



Lieu de résidence



Sexe



Identité de genre



Orientation sexuelle



Appartenance ou non à une ethnie



Appartenance ou non à une nation



Origine



Appartenance ou non à une prétendue race



Capacité à s'exprimer dans une langue étrangère



Moeurs

COMPRENDRE LES DISCRIMINATIONS

DÉFINITION LÉGALE :

Une discrimination consiste à traiter une personne de manière moins favorable en raison d'un critère interdit par la loi (origine, sexe, âge, religion, handicap...). Elle doit :

- Reposer sur un critère interdit par la loi
- Intervenir dans un domaine précis (emploi, logement, éducation, accès à un service, etc.)
- Engendrer un désavantage réel pour la personne ou le groupe concerné.

Voici les 26 critères interdits par la loi

LES DISCRIMINATIONS SE MANIFESTENT SOUS PLUSIEURS FORMES :

- **Directe** : différence de traitement fondée de façon manifeste sur un des critères prohibés (ex : un club de foot qui refuse une inscription à une personne homosexuelle)
- **Indirecte** : règle neutre en apparence, mais défavorable (ex : un employeur accorde une prime uniquement aux salariés travaillant à temps plein, alors que plus de 80% des salariés de son entreprise travaillant à temps partiel sont des femmes)
- **Systémique** : pratique collective qui désavantage durablement un groupe (ex : affectation systématique à des tâches pénibles), produisant des inégalités de traitement répétées, et ce, même sans intention de discriminer au départ.

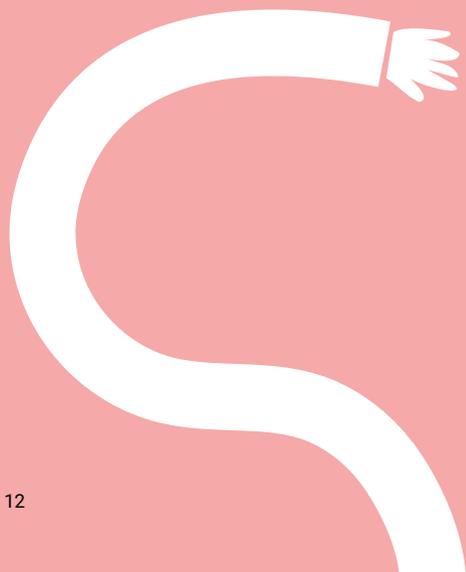
AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS :

Le champ d'actions est vaste à la fois sur le plan des domaines à investir, des publics visés et des modalités d'intervention possibles. Inscrire une action publique dans le champ de la prévention et la lutte contre les discriminations implique d'articuler trois dimensions, qui pourront s'incarner dans des modalités d'actions très diverses :

- Travailler sur les représentations, les stéréotypes, les préjugés,
- Mobiliser le droit comme un outil de reconnaissance et de lutte
- Agir sur les pratiques professionnelles et institutionnelles



**“FACE À LA
DISCRIMINATION,
NE SOYONS PAS
DÉBOUSSOLÉS”**



**LES
ASSOCIATIONS**



Créée en 1973, l'association AMITIÉS TSIGANES vient en aide aux Gens du voyage. Elle intervient aujourd'hui sur les départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, principalement dans le cadre de l'action sociale et du suivi des bénéficiaires du RSA. Son intervention couvre plusieurs domaines liés à son public, notamment l'accès et le maintien aux droits, la domiciliation, l'habitat et la sédentarisation, la santé, la scolarisation ainsi que l'insertion professionnelle.

Association AMITIÉS TSIGANES

amitiestsiganes.org

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées à l'origine (y compris le patronyme, l'appartenance ou non appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation une prétendue race) ;
- Discriminations liées à l'apparence physique ;
- Discriminations liées à la précarité économique ;
- Discriminations liées au lieu de résidence.

Domaine

- Emploi
- Logement
- Éducation
- Santé
- Accès aux loisirs
- Accès aux bien et aux services (y compris les services publics)

Modalités

- Écoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Accompagnement juridique des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information
- Formation

- Études / diagnostic
- Élaboration de plaidoyers pour faire évoluer les législations en lien avec la Fédération nationale des associations solidaires d'actions avec les Tsiganes et les Gens du voyage (FNASAT)

Qui peut prendre contact ?

- Public confronté à des situations de discriminations
- Public particulier (gens du voyage)

Comment prendre contact ?

- Par téléphone
- Par écrit (via un courrier postal ou par mail)
- Via le site internet
- Entretien sur rendez-vous uniquement auprès du secrétariat, 03 83 98 00 69. 1610, avenue Raymond Pinchard à Nancy
- Entretien visio
- Autre : visites à domicile sur tous les lieux de stationnement des Gens du voyage.

Conditions et territoire d'intervention

- Intervention gratuite
- Intervention payante : domiciliation pour le renvoi du courrier
- Sur le territoire de Nancy, du Grand Nancy et des communes avoisinantes, Département de Meurthe-et-Moselle, Région Grand-Est.

CONTACT



15 rue Laurent Bonnevey, 54 100 Nancy
03 83 98 00 69
direction@amitiestsiganes.org

Personne contact au sein de la structure : **Jean ALBA – chef de service**



Fondée en 1961, AMNESTY INTERNATIONAL œuvre à la défense des droits humains à travers le monde. Le groupe de Nancy existe depuis les années 1970 et travaille notamment à l'abolition de la peine de mort et de la torture. Il agit également pour la libération des prisonniers d'opinion et la liberté d'expression, lutte contre toutes les formes de discrimination et défend les droits économiques et sociaux.

Association

AMNESTY INTERNATIONAL

amnestynancy.blogspot.com

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées à l'origine (y compris le patronyme, l'appartenance ou non appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation une prétendue race) ;
- Discriminations liées aux activités syndicales et/opinions politiques ;
 - discriminations liées au sexe,
 - discriminations au genre,
 - discriminations liées à l'orientation sexuelle,
 - discriminations liées à la religion.

Domaine

- Éducation

Modalités d'intervention

- Écoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Accompagnement juridique des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information
- Élaboration de plaidoyers pour faire évoluer les législations

Qui peut prendre contact ?

- Tout public
- Public confronté à des situations de discriminations

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (via un courrier postal ou électronique)
- Entretien sur rendez-vous uniquement

Conditions et territoire d'intervention

- Intervention gratuite sur le territoire de Nancy, du Grand Nancy et des communes avoisinantes

CONTACT



9, rue Michel Ney 54000 Nancy
06 37 64 76 76
nancy@amnestyfrance.fr

Personne contact au sein de la structure :
Marie-José RUSPINI – membre du groupe



L'association Article 1 accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leur orientation, leur réussite scolaire et leur insertion professionnelle, avec pour objectif de promouvoir l'égalité des chances. Elle vise à offrir à chacun la possibilité de se réaliser pleinement, sans être limité par son origine, son lieu de résidence ou son genre. Pour cela, Article 1 déploie des dispositifs innovants d'accompagnement collectif et de mentorat individuel, combinant outils digitaux et ateliers en présentiel.

Association

ARTICLE 1

article-1.eu

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées à l'origine (y compris le patronyme, l'appartenance ou non appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation une prétendue race) ;
- Discriminations liées à la précarité économique ;
- Discriminations liées au lieu de résidence ;
- Discriminations liées au genre.

Domaine

- Emploi
- Éducation

Modalités d'intervention

- Écoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information

- Élaboration de plaidoyers pour faire évoluer les législations
- L'association intervient pour prévenir les discriminations (ateliers, mentorat) et lutter contre la reproduction sociale.

Qui peut prendre contact ?

- Public particulier : jeunes de 16 à 25 ans scolarisés (lycées et études supérieures)

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (via un courrier postal ou par mail)

Conditions et territoire d'intervention

- Sur le territoire de la Région Grand-Est

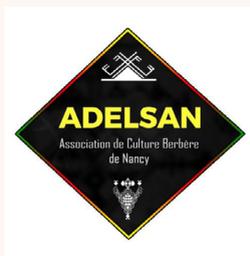
CONTACT



06 14 99 06 12
elisa.sarthe@article-1.eu

Personne contact au sein de la structure : **Elisa Sarthe**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :    



Créée dans les années 1990 à Nancy par un groupe d'étudiants engagés, l'association culturelle ACB54 – ADELSAN est devenue un acteur reconnu dans la lutte contre les discriminations. Elle organise notamment des campagnes de communication, des actions de testing, des événements culturels comme le Nouvel An berbère ou un festival de cinéma, ainsi que des commémorations en hommage à des figures majeures telles que Matoub Lounès, Idir ou le Printemps berbère. L'association mène également des actions humanitaires et écologiques, des projets de médiation sociale dans les quartiers prioritaires, et développe des initiatives pour les jeunes autour des valeurs de la République, de la laïcité et de l'apprentissage des langues.

Association

ASSOCIATION DE CULTURE BERBÈRE 54 - ACB54

 **facebook : acb54**

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées à l'origine (y compris le patronyme, l'appartenance ou non appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation une prétendue race)
- Discriminations liées à l'apparence physique
- Discriminations liées à l'âge
- Discriminations liées à la précarité économique
- Discriminations liées au lieu de résidence
- Discriminations liées aux opinions politiques

Domaines

- Emploi
- Logement
- Education
- Culture
- Sport

Modalités d'intervention

- Ecoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information

Qui peut prendre contact ?

- Tout public

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (courrier postal ou électronique)
- Accueil du public aux horaires d'ouverture (avec prise de rendez-vous) du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Conditions et territoire d'intervention

- Intervention gratuite
- Sur le territoire de Nancy, du Grand Nancy et des communes avoisinantes, du département de Meurthe-et-Moselle et de la région Grand-Est.

CONTACT



108 boulevard Lobau 54000 Nancy
07 65 22 12 35
Directionacb54@gmail.com

Personne contact au sein de la structure : **Saïd MOURI - directeur**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :  facebook (acb54)



Créée en 2015, Café Social 54 mène des actions de solidarité avec les hommes et femmes immigrés âgés. Dans un contexte interculturel et intergénérationnel, l'association accueille ses adhérents dans ses locaux pour partager des moments conviviaux et chaleureux.

Association

CAFÉ SOCIAL 54

 facebook : *café social 54*

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées à l'origine (y compris le patronyme, l'appartenance ou non appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation une prétendue race)
- Discriminations liées au handicap et à l'état de santé
- Discriminations liées à la religion
- Discriminations liées à la perte d'autonomie
- Discriminations liées à la précarité économique

Domaines

- Logement
- Santé
- Accès aux biens et aux services (y compris les services publics)

Modalités d'intervention

- Ecoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information

Qui peut prendre contact ?

- Public confronté à des situations de discriminations

Comment ?

- Par téléphone
- Accueil du public aux horaires d'ouverture (sans prise de rendez-vous) mardi et jeudi après-midi (13h/17h)
- Accueil du public aux horaires d'ouverture (avec prise de rendez-vous) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Condition et territoire d'intervention

- Interventions gratuites
- Sur le territoire de Nancy, du Grand Nancy et des communes avoisinantes.

CONTACT



6 rue Cyfflé 54000 NANCY
03 54 00 60 28 / 06 09 27 94 83
cafesocial.54@gmail.com

Personne contact au sein de la structure : **M. Benchaabane – Président**
ou **Mme Bochadiba – Médiatrice sociale**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 facebook : Café social 54 /  Instagram : Cafésocial54



L'association loi 1901 CIDFF, créée en octobre 2005, a pour missions de favoriser l'accès aux droits du public en général, et plus particulièrement des femmes, par l'accueil, l'écoute et l'information gratuite. Elle travaille également à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à développer des actions contre les discriminations et les violences faites aux femmes, ainsi qu'à relayer auprès du public l'action des pouvoirs publics. Enfin, elle transmet aux acteurs publics et à la Fédération nationale les problématiques exprimées par les femmes et des propositions pour faire évoluer la réflexion.

Association

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

meurtheetmoselle-nancy.cidff.info

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Ensemble des critères de discriminations définis par la loi

Domaines

- Ensemble des domaines prévus par la loi (emploi, logement, éducation, santé, culture, sport, accès aux loisirs, accès aux biens et aux services)

Modalités d'intervention

- Ecoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Accompagnement juridique des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information
- Formation

Qui peut prendre contact ?

- Public confronté à des situations de discriminations
- Professionnels et partenaires

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (via courrier postal ou électronique)
- Via le site internet

Condition et territoire d'intervention

- Interventions gratuites
- Interventions payantes
- Sur le territoire de Nancy, du Grand Nancy, des communes avoisinantes et du département de Meurthe-et-Moselle.

CONTACT



1, Rue du Manège 54000 NANCY
03 83 35 35 87
contact@cidff54.fr

Personne contact au sein de la structure : **DEREXEL Marie-Pierre - Directrice**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 Facebook : [cidff.nancy.3](https://www.facebook.com/cidff.nancy.3) /  Instagram : [cidffnancy](https://www.instagram.com/cidffnancy)



Déclarée en préfecture en 2015 et bénéficiant d'un agrément rectoral renouvelé en 2023, l'association Citoyenneté Active Lorraine œuvre pour développer la connaissance et la maîtrise des valeurs de la République. Elle favorise ainsi le mieux-vivre ensemble, la lutte contre toutes les discriminations, et la reconnaissance de la citoyenneté.

Association

CITOYENNETÉ ACTIVE LORRAINE

citoyenneteactivelorraine.fr

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Ensemble des critères de discriminations définis par la loi

Domaines

- Ensemble des domaines prévus par la loi (emploi, logement, éducation, santé, culture, sport, accès aux loisirs, accès aux biens et aux services)

Modalités d'intervention

- Sensibilisation / information

Qui peut prendre contact ?

- Professionnel et partenaires : éducation nationale, associations, collectivités...

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (via un courrier postal ou électronique)

Conditions et territoire d'intervention

- Interventions gratuites
- Sur le territoire du département de Meurthe-et-Moselle

CONTACT



citoyenneteactivelorraine@gmail.com

Personne contact au sein de la structure : **Denis POISSON, Vice-Président coordinateur / dpoisson@wanadoo.fr**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 facebook



Mouvement d'éducation populaire fondé en 2009, Coexister invite les jeunes de 15 à 35 ans à vivre une expérience positive de la diversité interconvictionnelle. À Nancy, l'association organise chaque année de nombreux événements visant à créer du lien, encourager le dialogue, agir solidairement et sensibiliser aux enjeux du vivre-ensemble. Ses activités vont des rencontres ludiques, aux cafés-discussions, en passant par les visites de lieux de culte, les actions solidaires comme les dons du sang, et les interventions en milieu scolaire ou associatif pour déconstruire les préjugés et partager des clés de compréhension de la laïcité.

Association

COEXISTER

coexister.fr

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Coexister est spécialisé sur la lutte contre les discriminations liées à la religion.

Elle reconnaît et agit également sur tous les autres critères de discriminations, dont :

- Discriminations liées à l'âge
- Discriminations liées au genre
- Discriminations liées à l'identité sexuelle
- Discriminations liées à l'orientation sexuelle

Domaines

- Ensemble des domaines prévus par la loi (emploi, logement, éducation, santé, culture, sport, accès aux loisirs, accès aux biens et aux services)

Modalités d'intervention

- Sensibilisation / information
- Formation
- Coexister a avant tout vocation à créer des espaces d'apprentissage vers un mieux vivre ensemble à travers une méthode d'éducation populaire : le Parcours. C'est principalement par ce biais que les coexistants et coexistantes déconstruisent leurs préjugés et apprennent à les déconstruire autour d'elles et eux, ainsi qu'à identifier les discriminations et à savoir y réagir. Ils et elles deviennent des acteurs et des actrices de cohésion sociale.

- En complément du Parcours, Coexister propose des week-ends de formations sur la lutte contre les discriminations, et peut également intervenir lors d'ateliers de sensibilisation sur ces sujets.

Qui peut prendre contact ?

- Tout public, toute personne

En particulier :

- jeune de 15 à 35 ans voulant se former et/ ou s'engager pour devenir agent de cohésion sociale
- personne de plus de 35 ans ou moins de 15 ans voulant participer à nos événements
- école ou association souhaitant une intervention sur nos sujets, ou co-organiser un événement
- Nous n'intervenons pas auprès d'entreprises, mais pouvons vous rediriger vers nos partenaires professionnels.

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (mail ou réseaux sociaux)
- Via le site internet
- Entretien en visio avec prise de contact par écrit ou téléphone

Conditions et territoire d'intervention

- Intervention gratuite ou payante selon type d'intervention.
- De manière générale, une intervention en milieu scolaire de 2h est payante et coûte 200€
- Principalement sur le territoire de Nancy, possibilité d'intervention dans la région Grand-Est selon la demande.

CONTACT



50 rue de Montreuil, 75011 Paris
0630662327
eleonore.guise@coexister.fr

Personne contact au sein de la structure :

Eléonore Guise - déléguée à la formation et référente du groupe de Nancy

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 Facebook : [coexister Nancy](https://www.facebook.com/coexister) ou [Coexister France](https://www.facebook.com/CoexisterFrance)
 Instagram : [coexisternancy](https://www.instagram.com/coexisternancy) ou [coexister_france](https://www.instagram.com/coexister_france)



Le Collectif Handicap 54 (CH 54) est une instance informelle rassemblant une trentaine d'associations engagées autour des différentes situations de handicap en Meurthe-et-Moselle. Il agit pour promouvoir la diversité des handicaps, faciliter l'accès aux droits des personnes concernées et de leurs familles, organiser leur représentation dans les instances de décision, informer le grand public, et militer pour l'égalité des chances et le respect de la dignité. Le CH 54 sert aussi de portail vers l'ensemble de ses associations membres via son site internet.

Association

COLLECTIF HANDICAP 54

collectifhandicap54.org

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées au handicap et à l'état de santé

Domaines

- Ensemble des domaines prévus par la loi (emploi, logement, éducation, santé, culture, sport, accès aux loisirs, accès aux biens et aux services)

Les associations membres du Collectif Handicap 54 couvrent toutes les situations de handicap, visibles ou invisibles. Le coordinateur peut donc faire appel à une ou plusieurs d'entre elles en fonction de la difficulté rencontrée.

Modalités d'intervention

- Écoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Accompagnement juridique des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information
- Élaboration de plaidoyers pour faire évoluer les législations

- L'accompagnement juridique et la sensibilisation/information ne seront pas forcément assurés par toutes les associations du Collectif Handicap 54.

Qui peut prendre contact ?

- Public particulier (en situation de handicap ou accompagnant des personnes en situation de handicap)

Comment ?

- Par écrit (via un courrier postal ou électronique)
- Accueil du public aux horaires d'ouverture : permanence avec prise de rendez-vous
- Entretien en visio
- Selon l'organisation des associations, il sera possible d'accueillir les personnes lors de permanence avec prise de rendez-vous.

Condition et territoire d'intervention

- Interventions gratuites
- Sur le territoire du département de Meurthe-et-Moselle

CONTACT



contact@collectifhandicap54.org
reseau-resf.fr

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

[@collectifhandicap54](https://www.facebook.com/collectifhandicap54)
<https://www.linkedin.com/company/98234930>



Créée en janvier 2008, l'association Equinoxe Nancy lutte contre les discriminations LGBTIPHOBES. Elle accompagne les personnes LGBTI+ et leurs proches sur diverses thématiques, propose des actions de prévention sous différents formats, mène des plaidoyers au niveau local et national via la Fédération nationale dont elle fait partie. Par ailleurs, elle organise des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires ainsi que des moments de convivialité et des événements culturels.



INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées au sexe
- Discriminations liées au genre
- Discriminations liées à l'orientation sexuelle
- Discriminations liées à l'identité sexuelle

Domaines

- Ensemble des domaines prévus par la loi (emploi, logement, éducation, santé, culture, sport, accès aux loisirs, accès aux biens et aux services)
- Les autres critères de discrimination sont pris en compte au sein de l'association, mais ne sont pas centraux dans les objectifs.

Modalités d'intervention

- Ecoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Accompagnement juridique des personnes confrontées à des situations de discriminations

- Sensibilisation / information
- Formation
- Élaboration de plaidoyers pour faire évoluer les législations

Qui peut prendre contact ?

- Tout public

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (via un courrier postal ou électronique)
- Par des permanences sans prise de rendez-vous (tous les samedis de 14h à 17h)

Conditions et territoire d'intervention

- Les interventions en milieu scolaire sont toujours payantes, le prix des formations est à décider en fonction du format et du contenu.
- Sur le territoire du département de Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

CONTACT



5 place Carnot 54000 Nancy
06 51 83 79 54
secretariat@equinoxe54.com

Personne contact au sein de la structure : **Maria-Anna REINA - Présidente**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 Facebook et  Instagram



Femaléas est une association d'intérêt général implantée sur la métropole du Grand Nancy. Elle accompagne les femmes ayant traversé une période de vulnérabilité – qu'il s'agisse d'un burn-out, d'un cancer ou d'une rupture de vie – afin de favoriser leur réintégration sociale et professionnelle durable.

Son action repose sur le principe de la pair-aidance, qui permet aux femmes concernées de rompre l'isolement, de recréer du lien social et d'échanger avec d'autres personnes ayant vécu des expériences similaires. L'association propose des espaces d'écoute, des groupes de parole, ainsi que des ateliers de bien-être (sophrologie, yoga) et d'art-thérapie (écriture, dessin, peinture).

Association
FEMALÉAS

helloasso.com/associations/femaleas

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées au handicap et à l'état de santé

Domaines

- Santé

Modalités d'intervention

- Ecoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information

Qui peut prendre contact ?

- Public particulier (femmes qui traversent ou ont traversé une période de vulnérabilité comme le burnout, le cancer, les ruptures de vie (séparation brutale,...))

Comment ?

- Par écrit (via un courrier postal ou électronique)
- Autre : inscription directement aux ateliers sur www.helloasso.com/associations/femaleas

Conditions et territoire d'intervention

- Intervention gratuite ou intervention payante
- Sur le territoire de Nancy, du Grand Nancy et des communes avoisinantes, du département de Meurthe-et-Moselle et de la région Grand-Est.

CONTACT



54000 Nancy
contact@femaleas.fr
www.helloasso.com/associations/femaleas

Personne contact au sein de la structure (sur la question des discriminations) : **Virginie Joalland & Laurence Allait**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 Facebook et  LinkedIn



France Victimes 54 est une association d'aide aux victimes qui intervient gratuitement auprès de toute personne, mineure ou majeure, ayant subi une infraction pénale. Elle accompagne les victimes d'agression, de violences, de discriminations, de vol, d'abus de confiance, d'escroquerie, d'accidents de la circulation, de terrorisme, ou de sinistres sanitaires, industriels ou naturels. L'association offre une écoute attentive, une information juridique, un accompagnement dans les démarches telles que le dépôt de plainte ou la constitution de partie civile, un soutien psychologique et social, ainsi qu'une orientation vers les services spécialisés lorsque la situation le requiert.

Association

FRANCE VICTIMES 54

francevictimes54.fr

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Ensemble des critères des discriminations reconnues par la loi

Domaines

- Ensemble des domaines prévus par la loi (emploi, logement, éducation, santé, culture, sport, accès aux loisirs, accès aux biens et aux services)
- Notre structure intervient généralement a posteriori. Cependant, nous pouvons proposer des sessions de sensibilisation ou de formation.

Modalités d'intervention

- Ecoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Accompagnement juridique des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information
- Formations

Qui peut prendre contact ?

- Tout public

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (via un courrier postal ou électronique)
- Permanence sans rendez-vous : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 10h30 et de 13h30 à 15 et le mardi de 10h à 12h
- Entretien sur rendez-vous uniquement :
- Entretien en visio
- Permanence sur rendez-vous. Nous proposons plusieurs permanences, les différents lieux sont à retrouver sur le site internet.

Conditions et territoire d'intervention

- Interventions gratuites
- Sur le territoire de Nancy, du Grand Nancy et communes avoisinantes.
- Sur le territoire du département de Meurthe-et-Moselle, France Victimes 54 n'intervient pas sur le Pays-Haut qui relève de la compétence d'un autre tribunal de grande instance et d'une autre association d'aide aux victimes.

CONTACT



2, Rue du Général Fabvier 54000 Nancy
03 83 90 22 55
ou 06 76 86 37 11



Créée en 2024, l'association a pour objet de lutter contre le patriarcat, le sexisme, les violences sexistes et sexuelles, ainsi que les stéréotypes de genre. Elle promeut la solidarité entre femmes et agit en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans une approche intersectionnelle, elle apporte son soutien à toutes les filles et à toutes les femmes, cisgenres et transgenres, confrontées à différentes formes de discriminations ou d'oppressions.

Ses actions visent à favoriser la prise de conscience du public sur ces thématiques, notamment par la collecte et la diffusion de témoignages, ainsi que par la mise en place d'initiatives destinées à valoriser et rendre visibles les femmes dans toutes leurs diversités.

Association

JE SUIS FÉMINISTE NANCY

jesuisfeministe.fr

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées au sexe
- Discriminations liées au genre
- Discriminations liées à l'apparence physique

Domaines

- Éducation

Modalités d'intervention

- Sensibilisation / information
- Formations

Qui peut prendre contact ?

- Tout public

Comment ?

- Par écrit (via un courrier postal ou électronique)
- Via le site internet

Conditions et territoire d'intervention

- Interventions gratuites
- Interventions payantes (formations sur les violences sexistes et sexuelles)
- Sur le territoire de Nancy, du Grand Nancy et communes avoisinantes, du département de Meurthe-et-Moselle et région Grand-Est.

CONTACT



Jesuisfeministe.nancy@gmail.com

Personne contact au sein de la structure : **Chloé et Julia - Co-dirigeantes**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 Facebook et  Instagram / @jesuisfeministenancy



La *Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme* – section de Meurthe-et-Moselle – agit contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie et de discriminations. Elle défend les victimes, qu'elles soient individuelles ou collectives, et promeut les droits fondamentaux de la personne humaine. Son action repose également sur des initiatives de sensibilisation et d'éducation, ainsi que sur la lutte contre l'apologie des crimes contre l'humanité, des crimes racistes ou antisémites, tout en préservant et en transmettant la mémoire des victimes. La LICRA Nancy inscrit son engagement dans une triple philosophie : agir avec humanisme, promouvoir l'universalisme et défendre la laïcité, afin de lutter efficacement contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

Association

LICRA NANCY

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Ensemble des critères de discriminations définis par la loi

Domaines

- Ensemble des domaines définis par la loi

Modalités d'intervention

- Écoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Accompagnement juridique des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information
- Élaboration de plaidoyers pour faire évoluer les législations
- Autre : mise en œuvre de projets culturels et mémoriels

Qui peut prendre contact ?

- Tout public
- Public confronté à des situations de discriminations
- Professionnel et partenaires

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (via courrier postal ou électronique)
- Via le site internet
- Entretien sur rendez-vous (entretien physique ou par visioconférence)
- Via la page Facebook de la LICRA Nancy et Messenger

Conditions et territoire d'intervention

- Intervention gratuite
- Sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy, et communes avoisinantes
- Sur les départements de Meurthe-et-Moselle, Vosges, Meuse et Moselle

CONTACT



MJC Lillebonne – 14 rue du Cheval Blanc 54000 Nancy
06 41 91 50 05
nancy@licra.org
www.licra.org (site national)

Personne contact au sein de la structure (sur la question des discriminations) : **Franck Porterat** - Président

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 Facebook : Licra Nancy

Ligue des **droits de l'Homme**

FONDÉE EN 1898



La Ligue des Droits de l'Homme défend les droits politiques fondamentaux ainsi que les droits économiques, sociaux et environnementaux. Elle combat l'injustice, l'illégalité, les discriminations, la corruption, et toute atteinte à la dignité, à l'intégrité et à la liberté des individus.

Association

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

site.ldh-france.org/nancy/

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Ensemble des critères de discriminations définis par la loi

Domaines

- Ensemble des domaines prévus par la loi (emploi, logement, éducation, santé, culture, sport, accès aux loisirs, accès aux biens et aux services)

Modalités d'intervention

- Écoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Accompagnement juridique des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information (seulement quelques domaines en ce qui concerne la section de Nancy, mais nous pouvons organiser des formations sur toutes les discriminations grâce à la structure nationale)

Qui peut prendre contact ?

Tout public

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (via un courrier postal ou électronique)

Permanence sans rendez-vous :

- le mercredi de 17 à 20 h à la maison Bonnet 4 rue du moulin de Boudonville et
- le vendredi, hors vacances scolaires, à la MJC Desforges, 27 rue de la république de 18 à 20 h
- Autre (préciser lesquels) Dans certains cas et sur rendez-vous, à la maison Bonnet

Conditions et territoire d'intervention

- Interventions gratuites
- Sur le territoire du département de Meurthe-et-Moselle, pour les personnes individuelles uniquement si elles se déplacent. Nous nous déplaçons pour des interventions en milieu scolaire ou d'autres manifestations de sensibilisation et d'information.

CONTACT

Ligue
des **droits de
l'Homme**



MJC Desforges,
27 rue de la république 54000 Nancy
07 83 95 21 50
ldh-nancy@ldh-france.org
ou permanenceldh-nancy@ldh-france.org
site.ldh-france.org/nancy

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 Facebook,  X



Le Réseau Éducation Sans Frontières est un collectif de citoyens issus de divers collectifs locaux, syndicats et associations, qui défend la régularisation des sans-papiers comme solution positive à la « crise migratoire ». Il agit pour influencer l'opinion publique et développer un mouvement collectif contre la politique migratoire de tri et de rejet des étrangers. Au-delà de la scolarisation des enfants et des jeunes, RESF intervient sur toutes les questions liées à l'accueil administratif et réglementaire des migrants par la Préfecture et les collectivités locales. Il soutient diverses formes de solidarité, mobilisant les personnes concernées, les citoyens, syndicats et associations, en faveur des sans-papiers, quelles que soient les raisons de leur présence en France.

Association

RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES DE MEURTHE-ET-MOSELLE

INFOS

reseau-resf.fr

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées à l'origine (y compris le patronyme, l'appartenance ou non appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation une prétendue race)
- Discriminations liées à la précarité économique

C'est la situation administrative des premiers concernés par notre lutte qui justifie avant tout l'action de RESF. Cette situation renvoie essentiellement au critère de l'origine, et explique la précarité économique dans laquelle ces personnes vivent. Néanmoins, derrière cette situation, les réalités individuelles sont souvent liées à d'autres discriminations : sexe, orientation sexuelle, religion, nom, activités politiques...

Domaines

- Ensemble des domaines prévus par la loi (emploi, logement, éducation, santé, culture, sport, accès aux loisirs, accès aux biens et aux services)

Modalités d'intervention

- Écoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information
- Elaboration de plaidoyers pour faire évoluer les législations

RESF porte des actions récurrentes :

- Cercle du silence tous les derniers samedis du mois, à 15 h, place Stanislas (ou place Mandela selon les contraintes existantes), en hommage aux victimes des parcours de migrations
- Mobilisations à l'occasion des journées internationales des réfugiés (le 20 juin), et des migrants (le 18 décembre)
- Émission de radio mensuelle (sans-papiers mais pas sans voix), sur Radio Déclic, accessible en cliquant ici : Sans Papiers Mais Pas Sans Voix (radiodeclic.fr)

Qui peut prendre contact ?

- Tout public
- Public confronté à des situations de discriminations
- Public particulier (sans-papiers en besoin d'aide)
- Professionnel et partenaires (toutes personnes souhaitant contribuer à l'action de RESF)

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (via un courrier postal ou électronique)

Conditions et territoire d'intervention

- Joignables à toute heure, tous les jours de l'année
- Interventions gratuites
- Sur le département de Meurthe-et-Moselle

CONTACT



17 rue Drouin 54000 NANCY
06 85 81 17 16
resf54@herbesfolles.org

Personne contact au sein de la structure : **Johan CHANAL**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

 Facebook,  X



Lancée en 1992, SOS Racisme Lorraine est une antenne de l'association française fondée en 1984. Elle a pour vocation de lutter contre le racisme, l'antisémitisme et plus généralement contre toutes les formes de discrimination.

SOS RACISME LORRAINE

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Ensemble des critères de discriminations définis par la loi

Domaines

- Ensemble des domaines prévus par la loi (emploi, logement, éducation, santé, culture, sport, accès aux loisirs, accès aux biens et aux services)

Modalités d'intervention

- Écoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Accompagnement juridique des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Sensibilisation / information
- Formation
- Études/Diagnostic
- Élaboration de plaidoyers pour faire évoluer les législations

Qui peut prendre contact ?

- Tout public
- Public confronté à des situations de discriminations
- Professionnel et partenaires

Comment ?

- Par écrit (via un courrier postal ou email)
- Par les réseaux sociaux

Conditions et territoire d'intervention

- Interventions gratuites
- Sur le territoire du département de Meurthe-et-Moselle

CONTACT



sosracismelorraine54@gmail.com
Personne contact au sein de la structure : **Gauthier Traoré-Pizzi - Président**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

- Facebook : Sos Racisme Lorraine
- Instagram : soslorraine



Un Toit pour les Migrants vient en aide aux migrants présents sur le territoire, souvent depuis plusieurs années et en attente de régularisation. L'association œuvre dans un esprit humanitaire et vise l'intégration. Elle accompagne quotidiennement des mineurs dont la minorité est contestée, des jeunes majeurs isolés ainsi que des familles avec enfants scolarisés. Pour lever les freins financiers et administratifs, elle facilite leur accès aux droits sociaux, notamment en matière de logement, scolarisation, formation, santé et alimentation.

Association

UN TOIT POUR LES MIGRANTS

un-toit-pour-les-migrants.com

INFOS

Champs d'intervention

Critères

- Discriminations liées à l'origine (y compris le patronyme, l'appartenance ou non appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation une prétendue race)
- Discriminations liées à la précarité économique

Domaines

- Emploi
- Logement
- Education
- Accès aux biens et aux services

Modalités d'intervention

- Ecoute, information et orientation des personnes confrontées à des situations de discriminations
- Formation

Qui peut prendre contact ?

- Tout public
- Public confronté à des situations de discriminations
- Public particulier (sans-papiers en besoin d'aide)
- Professionnel et partenaires (toutes personnes souhaitant contribuer à l'action de Un Toit pour les Migrants)

Comment ?

- Par téléphone
- Par écrit (via un courrier postal ou mail)

Conditions et territoire d'intervention

- Joignables à toute heure, tous les jours de l'année.
- Interventions gratuites
- Sur le territoire du département de Meurthe-et-Moselle

CONTACT



17 rue Drouin 54000 NANCY
06 12 39 08 80
untoitpourlesmigrants@orange.fr

Personne contact au sein de la structure : **Brigitte Delacourt - trésorière**

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook, X et Instagram



LES INSTITUTIONS

DÉFENSEURS DES DROITS, UN RÉSEAU DE DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX

Le Défenseur des droits est une institution indépendante chargée de veiller au respect des droits et libertés en France.

Il intervient notamment dans cinq domaines :

- la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité,
- la défense des droits de l'enfant,
- les relations avec les services publics,
- la déontologie des forces de sécurité,
- la protection des lanceurs d'alerte.

Toute personne peut le saisir gratuitement si elle estime que ses droits n'ont pas été respectés ou si elle est victime de discrimination.

La saisine peut se faire en ligne, par courrier, par téléphone (09 69 39 00 00), ou en rencontrant un délégué. Un service dédié aux discriminations est également accessible via le **3928** ou le site antidiscriminations.fr.

Le Défenseur des droits privilégie la médiation, mais peut aussi enquêter, formuler des recommandations ou intervenir en justice.

Il mène par ailleurs des actions de sensibilisation pour faire connaître les droits et prévenir les discriminations.



**LES PERMANENCES SONT GRATUITES, SUR RENDEZ-VOUS.
PLUS D'INFORMATIONS : DEFENSEURDES DroITS.FR**

À NANCY,

LE RÉSEAU DES DÉLÉGUÉS TERRITORIAUX :

NANCY Plateau : Jean-Marie IOCHUM

Maison de justice et du droit
Tilleul Argenté - 17 bis rue Laurent Bonnevey 54 000 Nancy
Tél. 03 83 97 03 11 / courriel : jean-marie.iochum@defenseurdesdroits.fr
Permanences : lundi journée sur rendez-vous

NANCY Préfecture : Viviane CHEVALIER

1 rue Préfet Claude Erignac CO 60031 54 038 Nancy
Tél. 03 83 34 27 99 / courriel : viviane.chevalier@defenseurdesdroits.fr
Permanences : mardi matin et jeudi matin sur rendez-vous

NANCY Tribunal Judiciaire : Danielle WEISS

Rue du Général Fabvier 54 000 Nancy
Tél. 06 99 10 51 52 / courriel : danielle.weiss@defenseurdesdroits.fr
Permanences : 1^{er} et 3^e jeudi après-midi, de chaque mois, sans rendez-vous de 13h à 16h.

NANCY Centre Social Jolibois : Guy DIDIER

4 avenue du Général Mangin 54 000 Nancy
Tél. 03 83 28 45 45 / courriel : guy.didier@defenseurdesdroits.fr
Permanences : lundi matin



ICI, RETROUVEZ L'ENSEMBLE
DES PERMANENCES
DU DÉFENSEUR DES DROITS
EN MEURTHE-ET-MOSELLE

VILLE ET MÉTROPOLE DE NANCY DES ENGAGEMENTS POUR L'ÉGALITÉ

● **Mission Diversité, Inclusion et Lutte contre les Discriminations** - *Ville de Nancy*

Créée en 2021, cette mission porte la volonté de Nancy de lutter activement contre toutes les formes de discriminations et de promouvoir une culture de l'égalité. Elle coordonne plusieurs actions en lien avec les acteurs locaux :

- Création en cours d'une Maison des Femmes,
- Élaboration d'un plan territorial contre les discriminations,
- Animation du réseau des testeurs d'accessibilité et diffusion de la newsletter L'inclusive,
- Organisation d'événements lors de journées symboliques (8 mars, 17 mai, 25 novembre, etc.),
- Soutien aux associations engagées dans l'accompagnement des victimes et la sensibilisation.

CONTACT : missiondild@nancy.fr

● **Mission Politique de la Ville** - *Métropole du Grand Nancy*

La politique de la ville vise à réduire les inégalités dans les quartiers en difficulté et à garantir l'égalité d'accès aux droits. Elle repose sur une approche de terrain, en lien étroit avec les collectivités, les associations et les habitants.



Le Contrat de ville 2024-2030 place la lutte contre les discriminations au cœur de ses priorités, en transversalité avec d'autres enjeux (emploi, éducation, accès aux droits...).

Trois quartiers prioritaires sont concernés à Nancy :

- Plateau de Haye (avec Maxéville),
- Haussonville (avec Vandœuvre-lès-Nancy),
- Grands Moulins (avec Saint-Max et Malzéville).

CONTACTS : martine.bernard@nancy.fr et celia.gillot@nancy.fr

DES PARTENAIRES ENGAGÉS SUR LE TERRITOIRE

Maison de l'emploi du Grand Nancy – Agir pour un emploi inclusif

Créée en 2005 à l'initiative de la Métropole, la Maison de l'Emploi du Grand Nancy accompagne les actifs, les employeurs et les territoires dans leurs enjeux liés à l'emploi.

Elle pilote le Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations dans l'emploi, qui repose sur trois axes :

- Changer les mentalités : formations, campagnes de sensibilisation, événements thématiques,
- Accompagner les personnes discriminées : orientation vers les structures spécialisées (Défenseur des droits, associations...),
- Favoriser un accès égal à l'emploi : recrutements sans CV, accompagnement des employeurs, forums emploi, soutien à la création d'entreprise.

CONTACT : Grégory SÉRANDOUR, Chargé de projet Diversité, Égalité et Inclusion

06 42 98 20 79

gserandour@mde-nancy.org



Maison de l'emploi du grand Nancy
88 avenue du XXème Corps, 54000 Nancy
03 83 22 24 00

HORAIRES :

Du lundi au jeudi : 8h30–12h30 / 13h30–17h

Vendredi : 8h30–12h30 / 13h30–16h



Une exposition de photo-portraits qui invite à une réflexion à travers des portraits d'hommes et de femmes qui exercent un métier « genre » par passion.



CRÉDIT PHOTOS : Portraits © Raouf Gilbert

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Depuis 2004, le Département organise les rencontres "Égalité, Fraternité, Agissez !", un temps fort pour valoriser les initiatives locales contre toutes formes de discriminations.



La 17^e édition (juin 2024), sur le thème « Harcèlement : mettons-le au pied du mur ! », a mis en lumière les actions menées hors temps scolaire : ciné-débats, cafés des parents, ateliers, hackathon...
Un objectif : permettre aux partenaires d'agir durablement dans les espaces de vie des enfants.

En 2025, le Département soutient la 1^{ère} édition des « Initiatives de participation citoyenne – Construire l'égalité », portée par le Réseau Canopé. Cette journée participative réunira 80 Meurthe-et-Mosellans pour imaginer ensemble des actions concrètes en faveur de l'égalité femmes-hommes.



Université de Lorraine – Mission Égalité, Diversité, Inclusion (EDI)

La mission EDI œuvre pour prévenir les discriminations et promouvoir l'égalité au sein de la communauté universitaire. Elle agit à travers :

- la sensibilisation interne (formations, animations, actions de terrain dans les composantes),
- la recherche et la formation, pour faire émerger une société plus inclusive.

Un réseau de cellules EDI mobilise étudiants, enseignants et personnels autour de projets concrets.

Cellule d'écoute et de traitement des violences internes

L'Université a mis en place un dispositif d'écoute et de traitement des situations de violences internes qui accueille les personnels, les doctorants et les étudiants pour les victimes ou témoins de discriminations, harcèlement ou violences sexistes et sexuelles.



CONTACT : 06 38 97 73 91

stop-violences@univ-lorraine.fr

mission-egalite-diversite@univ-lorraine.fr

En savoir plus : univ-lorraine.fr/egalite-diversite-inclusion

Vous êtes victime ou témoin de discrimination ?

**Vous êtes professionnel, bénévole ou volontaire,
et cherchez un partenaire pour agir ?**

CE GUIDE EST FAIT POUR VOUS.



*Ce document a été réalisé par la Mission DILD
avec le soutien de l'ORIV Grand Est,
dans le cadre du Plan Territorial de Prévention
et de Lutte contre les discriminations.
Édition 2025*

Ville de Nancy – Mission DILD
1, Place Stanislas
54000 Nancy
missiondild@nancy.fr
nancy.fr